

23/07/2021

COMMUNIQUE DE PRESSE

Campagne de scellement des sillons en Province Nord

Comme chaque année, l'Agence Sanitaire et Sociale organise la campagne de scellement préventif des sillons dentaires dans toutes les écoles primaires du territoire. Actuellement, le cabinet dentaire mobile circule en Province Nord jusqu'au 03 août. Ainsi, plus de 458 enfants (Bourail et Province Nord) auront accès au scellement des sillons dentaires gratuitement.

Le scellement préventif des sillons dentaires, qu'est-ce que c'est ?

Le scellement préventif des sillons dentaires est un soin préconisé par la Haute Autorité de Santé. Il consiste à appliquer une résine fluide sur les sillons des molaires définitives afin de rendre la surface de la dent plus lisse. Le brossage est ainsi facilité et l'accumulation de résidus alimentaires diminuée. L'efficacité préventive de ce soin est d'autant plus importante lorsque l'enfant présente un risque carieux élevé, pour cause de dents cariées, de mauvaises habitudes alimentaires, ou d'un manque d'hygiène bucco-dentaire.

Depuis 2008, le dispositif de scellement préventif des sillons dentaires sur les premières molaires permanentes s'adresse aux élèves de CP de Nouvelle-Calédonie car les premières dents définitives sortent sur l'arcade dentaire en moyenne à l'âge de 6 ans.

L'ASS collabore avec un vaste réseau de professionnels

L'ASS participe activement sur le terrain à cette campagne en mettant à disposition :

- un cabinet dentaire mobile et une équipe (dentiste et assistante dentaire)
- des dentistes prestataires dans les cabinets provinciaux ou libéraux, dans les communes où la caravane ne se rend pas (et dans le cas où le poste de dentiste du dispensaire est vacant).

L'ASS travaille en partenariat étroit avec la DPASS Sud, la DASSPS Nord, la DACAS Iles, la mutuelle du Nickel, la mutuelle des fonctionnaires et la CAFAT lesquels accueillent les enfants dans leurs cabinets dentaires.

Les directions de l'enseignement (DENC, DEPIL, DEFIJ, DES, ASEE, DDEC, FELP) et les mairies contribuent également à la mise en œuvre de cette action, en autorisant l'accès aux écoles, en finançant le transport des enfants pour se rendre aux dispensaires, en distribuant les documents aux parents d'élèves et en mettant à disposition des accompagnants scolaires lorsque cela est nécessaire.

Une autorisation parentale est obligatoire pour réaliser le scellement des sillons dentaires des enfants. Un bilan dentaire est fourni à chaque parent à l'issue de cette consultation gratuite.

Chiffres clés

- En 2020 : 2 535 enfants qui ont été vus.
- En 2020 : 70.4 % des enfants examinés ont besoin de soins dentaires curatifs en raison de lésions carieuses (Iles : 78.7%, Nord : 72.7%, Sud : 68%), signe que les soins de prévention sont nécessaires pour préserver les dents définitives.
- 94 % des parents ont autorisés l'examen et/ou les soins pour leur enfant.
- En NC le nombre moyen de dents atteintes par la maladie carieuse à 12 ans reste deux fois plus élevé que ce que préconise l'OMS.



CONTACT PRESSE

Anne-Laure MEUNIER

Tél : 25 07 71

Email : communication@ass.nc

ANNEXES :

- Planning de la caravane bucco-dentaire :

DATE	COMMUNE	ECOLE HÔTE	ECOLE DEPLACÉE	NB ELEVES
LUNDI 19 JUILLET 2021	KONE	Ecole Immaculée		25
MARDI 20 JUILLET 2021		Ecole Attitu AP reçus		23
MERCREDI 21 JUILLET 2021			Bopope	10
JEUDI 22 JUILLET 2021	KOUMAC	Ecole Mermoud		18 + 6
VENDREDI 23 JUILLET 2021				18 + 5
LUNDI 26 JUILLET 2021	KOUMAC	Ecole Mermoud		17 + 6
MARDI 27 JUILLET 2021			Wanap	13
MERCREDI 28 JUILLET 2021	POINDIMIE	TIETI	Poutchala	12
JEUDI 29 JUILLET 2021		VILLAGE	BAYES Ometteux TIBARAMA	19
VENDREDI 30 JUILLET 2021				28
LUNDI 2 AOUT 2021	POINDIMIE	TYE		27
MARDI 3 AOUT 2021				

- Dépliant parents



PRÉVENTION BUCCO-DENTAIRE pour les ENFANTS de CP

L'intervention de scellement de sillons est prévue le

Demande d'autorisation parentale

NOM et PRÉNOM de mon enfant :

Nom de l'école :

Classe :

Pour certaines écoles, votre enfant sera transporté et examiné dans le cabinet dentaire du centre médical de la commune ou du quartier.

COCHEZ UNE DES DEUX CASES :

J'AUTORISE mon enfant à être examiné par un dentiste et à bénéficier de soins de prévention. L'examen et le soin dentaire sont gratuits.

JE REFUSE que mon enfant soit examiné par un dentiste et qu'il bénéficie des soins de prévention. Raison du refus (précision non obligatoire) :

Signature des parents :

Date :

Le scellement de sillons ?

C'est une résine que le dentiste pose sur les premières molaires définitives saines.

C'est un soin préventif, sans anesthésie qui permet de diminuer le risque de caries.

Je pousse vers 6 ans.

C'est gratuit.



bactéries

résine de scellement

Conseils pour les parents :

- Incitez votre enfant à se brosser les dents après les repas
- Prenez rdv chez le dentiste tous les ans



Pour tous renseignements :
Tél : 25.07.69
mesdentsmasante@ass.nc

